

N°526

du 24  
AOÛT  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**TOGO: LE TEMPS DU DEBAT**

Un groupuscule auto-désigné s'est lancé dans une politique de désinformation pour faire croire que le Togo est une dictature aux mains d'un satrape. Ses initiateurs ont une stratégie précise.

Il s'agit d'empêcher la tenue des élections législatives qui devraient se tenir dans quelques semaines. Pour ce faire, il faut tenter de créer un climat insurrectionnel à Lomé. La liberté de manifestation est alors sollicitée pour paralyser la vie de la capitale et tenter de provoquer des affrontements meurtriers avec les forces de sécurité. Parallèlement les médias écrits et audio sont sollicités pour jeter de l'huile sur le feu.

Mais cette mayonnaise insurrectionnelle ne prend pas.

Parce que l'action de redressement économique et social conduite par le pouvoir rencontre l'adhésion de la population.

Parce que les forces contestataires n'ont aucun programme de gouvernement cohérent.

Parce que la population togolaise aspire à la paix et à la sécurité et souffre des dérives des casses et de vols les jours de manifestation.

Parce qu'enfin la libre expression démocratique qui règne au Togo n'est pas contestable.

Le temps est venu pour que tous se parlent et pour que le temps du débat succède au temps du combat.



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3** Après les positions tranchées, les jets de pierres et de gaz, les dégâts matériels et les blessés

# Retour à la case dialogue, sans cafouillages

**P.7** Santé/L'allaitement maternel exclusif  
**Certaines mamans encore réticentes**



Arthème Ahoomey-Zunu, Premier ministre

**P.7** Commerce informel  
**Les revendeuses ambulantes de pain gagnent peu**

**P.3** Résultats provisoires du contrôle physique dans l'Administration publique  
**4.032 agents de l'Etat non retrouvés sur les lieux de recensement**

**P.4** Classement des diplômes  
**Vers la fin de la discrimination entre titulaires du Bac général et du Bac technique**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Après les positions tranchées, les jets de pierres et de gaz, les dégâts matériels et les blessés

## Retour à la case dialogue, sans cafouillages

Sylvestre D.

Les positions radicales et tranchées – qui constituent d'ailleurs le quotidien des Togolais – auront une nouvelle fois montré leurs limites dans ce petit rectangle que les politiques ont du mal à gérer ensemble. Entre quitter le petit quartier de Bè-Château pour venir siéger pendant trois jours au grand carrefour de Dékon, au grand dam des usagers et des commerçants, et emprunter le boulevard de la Marina pour le même siège à la Place de l'Indépendance, le Collectif «Sauvons le Togo» et les gouvernants ont fait très humblement le choix de l'affrontement verbal et physique. Soixante-douze heures d'échanges de jets de pierres et de tirs de gaz lacrymogènes, de courses-poursuites dans les ruelles, d'érection de barricades et de pneus brûlés... ont rendu le petit quartier de Bè-Château méconnaissable. Avec à l'actif des dizaines de blessés, des véhicules caillassés, des bitumes brûlés et la circulation paralysée sur le boulevard Le Mono et la rue Ocam-Entente. Pourquoi ce silence assourdissant et incompréhensible du président de la Délégation spéciale de la ville de Lomé, Contre-Amiral Fogan Adégnon ? Lui qui a bien reçu la lettre d'information. L'article 12 de la loi sur les manifs prévoyant que «l'autorité administrative compétente qui reçoit la déclaration peut faire connaître ses observations et ses recommandations, notamment en ce qui concerne le lieu, l'itinéraire, la sécurité et les secours d'urgence raisonnables dans un délai de 72 heures avant la date prévue pour la réunion ou la manifestation». Qui s'en réjouit-il ? La réponse est probablement personne. Retour donc à la vieille recette : le dialogue. Qu'on le veuille ou non.

Du coup, l'appel du Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu au dialogue ce vendredi se doit de sonner comme une réelle volonté de se retrouver, occasion de jouer carte sur table. Sans sujet tabou, mais avec réalisme. Du côté du gouvernement, l'on semble disposé à revenir sur les modifications apportées unilatéralement à la loi électorale, si tant est que l'opposition est en mesure d'identifier concrètement ce qu'elle lui reproche. En ayant à l'esprit que l'organisation des prochaines élections législatives a déjà accusé un sérieux retard sur le calendrier légal. C'est alors qu'il faut laisser à la maison les revendications fourre-tout comme préalables aux discussions. Pêle-mêle, la plateforme revendicative de «Sauvons le Togo» exige la restitution du matériel de sonorisation saisie à Dékon les 12 et 13 juin derniers, le retour au parlement des 9 anciens députés de l'Union des forces de changement (Ufc), réforme de la justice, la mise en œuvre des recommandations de la Commission nationale des droits de l'homme et la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), etc. Et le comble, depuis mercredi, la démission des ministres Gilbert Bawara et Yark Damehane du

gouvernement. Toutes choses qui n'ont pas forcément de lien avec les législatives pour ce qui concerne le court terme.

Evoquer le mandat présidentiel alors qu'on veut aller à des législatives transparentes et équitables dans une brève échéance a un goût de dilatoire. C'est la même chose qu'exiger la réforme de la justice, l'application des recommandations de la CVJR qui ne se font pas au pied levé, au rythme réclamé. Il s'agit ici de savoir si l'opposition veut ou non aller au dialogue. Sans doute, oui, si l'on s'entient aux propos de Me Tchessa Abi du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), jeudi matin sur Légende Fm, estimant que «les portes du dialogue ne sont pas fermées». Il s'agit ici de savoir si l'opposition va au dialogue afin d'évoquer ses préoccupations relatives aux prochaines législatives. Visiblement, oui, si l'on se réfère à la position de la Coalition «Arc-en-ciel». Il s'agit enfin de savoir si l'opposition va, pour cela, quitter la rue. Sinon, à la veille d'une probable rencontre initiée par le Chef du gouvernement ce vendredi, comment comprendre les propos des leaders de «Sauvons le Togo» et leurs alliés de «Arc-en-ciel» qui affirment remettre l'article 150 de la Constitution dans les mains de la population. Des militants qu'ils ont invités dans la rue, qu'ils ont eu du mal à contrôler, et qu'ils abandonnent avec l'arme de l'article 150.

Que dit ce fameux article 150 ? «En cas de coup d'Etat, ou de coup de force quelconque, tout membre du gouvernement ou de l'Assemblée nationale a le droit et le devoir de faire appel à tous les moyens pour rétablir la légitimité constitutionnelle, y compris le recours aux accords de coopération militaire ou de défense existants. Dans ces circonstances, pour tout Togolais, désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime constituent le plus sacré des droits et le plus impératif des devoirs. Tout renversement du régime constitutionnel est considéré comme un crime imprescriptible contre la Nation et sanctionné conformément aux lois de la République». En français facile, sans les interprétations contrôlées du bon juriste, et si nous avons bien lu et compris, il est tout à fait clair qu'il est question d'un «coup de force» contre un gouvernement légitimement établi, et non contre un regroupement d'opposants ou de militants. Très conscients de leur bourde, l'on comprend pourquoi les responsables de «Sauvons le Togo» et de «Arc-en-ciel» se retiennent dans le sens et l'interprétation qu'ils veulent bien donner à l'article 150 de la loi fondamentale. Mieux, le contenu qu'il faut y mettre et l'action que cela induit. Ils ont dû comprendre qu'il faudra, après tout, assumer le fait de lancer les militants dans la rue en évoquant la désobéissance civile de l'article 150.

On a plus entendu ces dernières vingt-quatre heures le terme «désobéissance civile». Beaucoup d'entre eux, juristes de surcroît, hésitent à parler de «désobéissance civile», qui est plus accessible et plus



Arthème Ahoomey-Zunu, Premier ministre

connu. En fait, messieurs, qu'est-ce qu'il est concrètement demandé à vos adeptes ? Pour Me Tchessa Abi, cela veut dire que «les citoyens doivent arbitrer entre une volonté manifeste de confisquer le pouvoir ou une capacité du pouvoir pour un dialogue sincère», parce que le pouvoir appartient au peuple. Entre nous, comment cet arbitrage peut-il se manifester, en dehors d'une compétition électorale ? Hum, les concepts induits de la démocratie se réinventent. On préfère, comme ça, envoyer d'autres personnes à l'abordage, sur la base des

cafouillages qu'on finit par semer. Déjà que les jeunes du Collectif ont confondu hier la «désobéissance» brandie, en lançant des pierres vers des établissements privés sur le boulevard Jean-Paul 2.

La désobéissance utilise généralement des moyens pacifiques. Le désobéissant civique agit au nom du droit lui-même dans le souci de faire avancer la légalité. La désobéissance est un acte ultime dans la mesure où l'on y recourt après avoir épuisé tous les moyens de dialogue institutionnels. Alors, le CST n'ira finalement pas dialoguer ?

## Résultats provisoires du contrôle physique dans l'Administration publique 4.032 agents de l'Etat non retrouvés sur les lieux de recensement

L'expression est consacrée par le ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative. L'autre concept d'agents fictifs n'est pas encore utilisé. Du moins pour le moment parce que, officiellement, on parle d'abord d'anomalies constatées au niveau des effectifs des fonctionnaires de l'Etat. Pour mieux les cerner, «des vérifications plus approfondies, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et des finances, seront poursuivies afin de déterminer la position administrative exacte des agents qui n'ont pas été retrouvés lors du dénombrement». Surtout qu'il s'agit d'asseoir les bases de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale et de mettre en place un fichier unique Fonction publique-solde. A en croire le cabinet de Djifa Adjéoda, le dénombrement administratif, effectué du 24 octobre au 3 novembre 2011, a enregistré 49.957 agents publics. Hormis les forces de l'ordre et de sécurité comme les militaires, les gendarmes, les policiers, les sapeurs pompiers, les gardiens de préfecture et les gardes forestiers, puisqu'il n'était demandé de contrôler physiquement que les personnels



Djifa Adjéoda, Ministre de la Fonction publique

civils de l'administration. Or, avant l'opération de 2011, l'effectif total des agents publics inscrit sur les listes établies par les différents ministères était de 53.989 personnes. Ce qui donne l'écart de 4.032 agents publics qualifiés de «non retrouvés sur les lieux de recensement».

Dans les détails, on peut découvrir que 7.766 agents émergent sur des budgets autonomes et 42.191 le font sur le budget de l'Etat. Parmi ces

VERBATIM Par Eric J.

## Former les militants

Le collectif «Sauvons le Togo», Cst, organise depuis le mois de juin, plusieurs manifestations populaires pour faire des réclamations sociales, économiques et politiques. Au départ, cette organisation composée de partis politiques et des associations de la société civile demandait un dialogue avec le gouvernement togolais. En son temps, le gouvernement n'avait pas accepté discuter avec le Cst sous prétexte qu'il n'est pas une entité légalement constituée. Aussi, dans un souci de ne pas rompre avec le dialogue politique conformément à ses engagements, le gouvernement a-t-il indiqué qu'il discutera avec la classe politique d'un côté et si la société civile a des revendications à formuler, qu'elle en fasse la demande.

Quelques jours plus tard, le collectif a organisé des marches suivies de sit-in à la place Dékon. Malheureusement, elles ont dégénéré. Et le premier ministre du moment, M. Gilbert Fossoun Houngbo a invité finalement le Cst à un pourparler. Ce jour, les chancelleries et les membres du gouvernement concernés avaient attendu pendant près d'une heure avant d'apprendre que les responsables du collectif n'allaient pas répondre à l'invite du gouvernement. Effectivement, ils étaient en conférence de presse pour annoncer les raisons de leur refus de participer au dialogue. Trois préalables étaient à l'ordre du jour. On en restera là pendant que les préalables s'accroissent de jour en jour.

En août, le collectif a programmé plusieurs manifestations dont des marches suivies de sit-in à Dékon. Ce lieu a constitué un point de discorde entre le Cst et le gouvernement. Le compromis trouvé au début du démarrage de la marche le 21 août n'a pas suffi pour calmer les esprits et l'on a assisté à des affrontements entre forces de l'ordre et militants du Cst. Le lendemain, la situation ne s'est pas calmée. Les gaz ont plu, les pierres ont été lancées et les arrestations et les blessés ont constitué le gros du bilan.

N'ayant pas pu marcher, le collectif a demandé alors au peuple togolais de prendre ses responsabilités conformément à l'article 150 de la Constitution. Evidemment, beaucoup de Togolais ne connaissent pas le sens de cet article. Puisqu'on ne leur a jamais donné de formation sur la Constitution togolaise, en l'occurrence sur l'article 150. C'est pourquoi, dès qu'on leur a dit cela, ils ont compris qu'il faut manifester son mécontentement en s'attaquant aux édifices publics et privés. Ici sans aucun état d'âme. Bref, pour eux, il faut intensifier le bras de fer contre les forces de l'ordre. En ce moment, bonjour les dégâts !

répartition géographique, toutes catégories confondues, la Maritime reste la région à forte concentration avec 18.147 agents (43%, dont 13.732 hommes), suivie respectivement de la région des Plateaux (22%, 1.171 femmes sur 9.214 agents), de la Kara (16%, 5.690 hommes sur 6.887 agents), de la Centrale (10%, 677 femmes sur 4.267 agents) et de la région des Savanes (9%, 3.243 hommes sur 3.676 agents).

Au niveau des préfectures, la préfecture du Golfe prend la tête avec 29% de taux de concentration des agents publics (12.307 agents). Elle est suivie de la Kozah (2.766 agents), de l'Ogou (2.164 agents). Les préfectures de Zio, de Tchadoudjo, de Kloto et de Dankpen ont respectivement 2.239 agents, 1.830 agents, 1.568 agents et 1.705 agents. Le plus bas effectif se trouve naturellement dans la préfecture de Mò avec 71 agents dont 40 hommes. Le Mò, c'est cette localité enclavée et isolée dont l'Autorité a lancé, courant janvier 2012, le sauvetage à travers le Projet de développement rural

suite à page 4

Besoin de liquidités

## 70,1 milliards Cfa injectés aux banques togolaises

Jean Afolabi

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 21 août 2012, à une injection de liquidités d'un montant de 391.808 millions de francs Cfa. Cette opération arrive à échéance le 27 août 2012, d'après un communiqué de la Banque centrale. L'opération a enregistré la participation de trente-deux établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 3,0000% et 3,0850%.

Les établissements de crédit du Togo ont soumissionné et se sont adjugés un montant de 13,100 milliards de francs. Juste un peu plus que le Niger et la Guinée-Bissau avec respectivement 9,850 milliards et 6,312 milliards de francs. Et moins que la Côte d'Ivoire et le Sénégal avec respectivement 36,336 milliards et 30,810 milliards de francs. Les établissements de crédit du Bénin se sont adjugé 135,500 millions, ceux du Burkina Faso, 84,300 milliards de francs et ceux du Mali 75,500 milliards de francs.



Le siège de la BIA-TOGO à Lomé

L'Institut d'émission a également procédé, valeur 21 août 2012, à une injection de liquidités à vingt-huit jours d'un montant de 445.414 millions de francs. L'échéance de cette adjudication est fixée au 17 septembre 2012. Vingt-huit établissements bancaires de sept Etats de l'Union, sauf la Guinée-Bissau, ont participé à cette adjudication mensuelle. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont établis respectivement à

3,0095% et 3,1623%.

Les établissements de crédit du Togo s'en sont sortis avec 56,950 milliards de francs. Bien devant ceux du Mali avec 39,580 milliards, ceux de la Côte d'Ivoire avec 34,000 milliards et ceux du Niger avec 13,000 milliards de francs. Ceux du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal se sont adjugés respectivement 122,2 milliards, 105,000 milliards et 74,684 milliards de francs.

Classement des diplômes

## Vers la fin de la discrimination entre titulaires du Bac général et du Bac technique

La pratique a souvent poussé les uns à vite abandonner et à courir derrière un premier emploi, alors que les autres sont obligés d'aller à un cursus universitaire ou carrément se promener dans la nature sans savoir exactement ce qu'il faut faire ou dans quoi on peut être utile. Même s'il est vrai que, en l'état actuel de l'enseignement supérieur au Togo, il y a des filières techniques qui ne vous ouvrent pas des opportunités après l'examen du Baccalauréat. Au Togo, le sésame du Baccalauréat 2<sup>ème</sup> partie (en abrégé Bac) a ainsi nourri ses titulaires. Le Gouvernement en a ajouté en consacrant une différenciation entre celui qui obtient son Bac dans l'enseignement général (Bac général) et celui qui obtient son Bac dans l'enseignement technique (Bac technique). Dans un sens, cela a dû tromper certains élèves à faire le choix des séries techniques, plutôt que les séries générales.

Aujourd'hui, un autre son de cloche vient du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative. « Le Baccalauréat s'obtenant trois (3) ans après le BEPC, qu'il soit technique ou général, il ne doit pas y avoir de différenciation entre les deux », a récemment estimé le Comité interministériel chargé de trouver des solutions aux problèmes de diplômes et leur classification dans la Fonction publique. Lequel Comité est composé de représentants des ministères de la Fonction publique, de l'Economie et des finances, du Travail, de l'emploi et de la sécurité



sociale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Enseignements primaire et secondaire, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. Aussi est-il recommandé que le Baccalauréat enseignement général soit classé également dans la catégorie B comme le Baccalauréat technique et professionnel. Jusqu'ici, tandis qu'un titulaire du Bac technique est directement mis dans la catégorie B en entrant dans la Fonction publique, celui qui y entre avec le Bac général prend le manteau d'agent permanent, avant d'être classé dans la catégorie B, après trois (3) bonnes années de loyaux services à l'Administration. C'est donc la fin de la discrimination selon les matières étudiées.

En rappel, à en croire le dernier recensement administratif de 2011, les agents publics sont actuellement classés en catégories 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, A1, A2, B, C, D et ZA. Mais le futur projet de statut général de la Fonction publique

prévoit juste quatre niveaux de recrutement correspondant, dans l'ordre décroissant, aux catégories A spécial, A, B et C. La catégorie A spécial constituera la nouveauté et correspond au niveau de recrutement le plus élevé, exigeant soit le diplôme universitaire le plus élevé, soit son équivalent en termes de compétences attestées par des formations spécialisées diplômantes. La catégorie C correspondra au niveau de recrutement le plus bas pour lequel il sera exigé soit le baccalauréat de l'enseignement secondaire, soit son équivalent. La catégorie D et celle des commis d'administration et des moniteurs de l'enseignement seront supprimées. A l'exception de la catégorie A spécial, les autres comprennent chacune deux subdivisions correspondantes, hiérarchisées dans l'ordre décroissant - 1 et 2 -. Ainsi, l'on a A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Elles correspondent aux niveaux de recrutement dans les corps considérés.

Au sein de la zone UEMOA

## La BOAD s'engage à faciliter l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène

L'Agence Intergouvernementale panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (AIPEA) et la Banque ouest africaine de développement (Boad) ont signé ce mois d'août un accord de coopération pour solutionner les problématiques de l'accès des populations ouest-africaines à l'eau potable et à l'assainissement. "Environ 34 % de la population de l'Union, soit 32 millions de personnes, n'ont pas accès à l'eau potable tandis que 44%, soit 67 millions de personnes pratiquent encore la défécation à l'air libre", a alerté le directeur général de l'AIPEA, Idrissa Doukoure, cité par l'agence Ecofin.

Les deux institutions collaboreront pour la mobilisation des ressources financières, l'amélioration de l'environnement de la gestion de



l'hydraulique villageoise à travers des partenariats public-privé, le développement des PME dans le secteur de l'assainissement et la facilitation de l'accès aux logements et services sociaux de base pour un développement urbain durable.

Le protocole d'accord a été signé par Christian Adovelande, président de la Boad et Idrissa Doukoure, secrétaire exécutif de EAA pour un coût total de 173 milliards de francs Cfa.

En République du Gabon

## L'Etat réduit sa dette intérieure de 44%

De septembre 2010 à août 2012, l'Etat a réglé 79,4 milliards de francs Cfa aux 300 entreprises membres de la Confédération patronale gabonaise (CPG) qui génèrent près de 80% du PIB national. L'encours de la dette intérieure est donc passé de 179,4 milliards à près de 100 milliards de francs, rapporte l'agence Ecofin.

Henri Claude Oyima,

administrateur directeur général de la BGF Bank, président de la Confédération patronale gabonaise (CPG) et du Club de Libreville, avait indiqué en 2010 un accord avec le gouvernement pour le paiement sur 48 mois, au prorata de chaque créancier avec un taux d'intérêt de 4% : « Le montant global est de 200 milliards de francs CFA duquel il convient de réduire les prélèvements

de la TVA, les impayés et tout ce qui a été déduit après les audits qui ont été organisés auprès de la DGCP mais aussi au niveau des services du Trésor public. Le montant net, in fine, est de 181 milliards de francs CFA ».

Le Club de Libreville crée en 2004 est l'interlocuteur unique de l'Etat gabonais pour le traitement de la dette intérieure.

## Résultats provisoires du contrôle physique dans l'Administration publique 4.032 agents de l'Etat non retrouvés sur les lieux de recensement

suite de la page 3

intégré de la plaine de Mô (PDRI-Mô), pour 13,171 milliards de francs Cfa hors taxes répartis entre la Banque islamique de développement (5,273 milliards de francs Cfa, 40%), la Banque ouest africaine de développement (6,5 milliards de francs Cfa, 49%), l'Etat togolais (0,793 milliard de francs Cfa, 6%) et les bénéficiaires (0,605 milliard de francs Cfa, 5%).

La catégorie B domine l'administration publique togolaise, avec 17.121 agents. Elle est suivie de la catégorie A2 (8.186 fonctionnaires), de la catégorie C (4.895 agents), de la catégorie A1 (4.183 fonctionnaires), des non fonctionnaires de catégorie ZA (4.109 agents). La catégorie « Inconnu » est animée par 2.761 agents, tandis que la D porte 832 agents. Enfin, les plus faibles effectifs se retrouvent dans les catégories 03 et 04 avec 8 agents

chacune. Quant à la répartition par tranche d'âge, elle montre que la majorité des agents de l'Etat se trouve entre 35-39 ans, 40-44 ans, 50-54 ans et 45-49 ans.

Avec l'écart entre les agents payés et les agents recensés, il est indéniable que l'effectif n'est pas maîtrisé au sein des départements ministériels. Officiellement, il se dit que les responsables chargés des ressources humaines ne sont pas suffisamment outillés pour la cause. D'où la confirmation du besoin de revoir le dispositif sectoriel de gestion du personnel, notamment l'informatisation et les conditions d'archivage des dossiers de personnel. D'ores et déjà, c'est presque fait pour la suspension des traitements ou salaires des agents « non retrouvés », comme mesure conservatoire. En attendant de voir clair. Mais, en sillonnant les couloirs de l'Administration, on se rappelle que l'opération n'était pas bien

menée. Il y a à redire dans le chiffre des recensés, car des chargés de ressources humaines ont fait contrôler physiquement des fiches de présence bien remplies, sans les concernés eux-mêmes. Il suffit de brandir une fiche de mission pré-remplie... Dans l'autre sens, si tant est qu'il faut aboutir à un fichier unique Fonction publique-solde, et éviter que des chefs de service s'emparent des avantages d'agents fictifs ou décédés, pourquoi avoir recensé certains et refusé de recenser d'autres agents rémunérés par les mêmes fonds publics (budgets autonomes) ? Peut-on aboutir à des chiffres vrais ?

Qu'à cela ne tienne, il faudra vite passer à la vérification des vrais-faux diplômes et dossiers dans l'Administration publique pour avoir les chiffres fiables et justes des agents de l'Etat.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1

## Unisport croise Gomido à Kpélé-Kponvié, Dyto se rend chez Foadan à Dapaong

La 31e journée du championnat national de la première division qui se dispute ce week-end peut apporter son lot de surprises au regard des affiches qu'elle offre. Entre autre matches, le nouveau leader, Unisport a rendez-vous à Kpélé-Kponvié avec Gomido de Kpalimé; Pendant que son dauphin, Dyto ira défier Foadan sur ses terres à Dapaong.

Gilles Vevey

A Kpélé-Kponvié, Unisport (45 pts) ne part pas favori devant Gomido (36 pts) qui, à domicile, réalise ses meilleurs résultats. Sur leurs 5 derniers matches, les Show Boys totalisent 11 points sur les 15. Alors que les joueurs de Sokodé n'ont engrangé que 3 petits points sur les 15 possibles à l'extérieur.

De plus, sur leurs 12 matches à l'extérieur, les Académiciens de Sokodé n'ont pas gagné une seule fois, se contentant de 6 matches nuls et 6 défaites. Pendant que les Show Boys, eux, réalisent une série de 7 matches sans défaite à domicile.

A Dapaong, Dyto (44 pts) se retrouve presque dans la même situation que Unisport. Les Militaires auront à cœur de mettre fin à la série de 8 matches sans victoire à l'extérieur. Mais face à une équipe de Foadan (14e, 28 pts) qui est sur une série de 7 matches à domicile sans défaite (13 pts sur 15 sur les 5 derniers matches), la tâche s'annonce ardue pour les Militaires qui ne comptent que 2 points sur 15 au cours de leurs 5 dernières sorties.

On comprend alors à juste titre le souhait de Kegbalo Kodjovi, le coach de Dyto qui se rend à Dapaong



avec la ferme volonté de ne pas perdre mais de faire au pire des cas un match nul.

Troisième grosse affiche du week-end, c'est le choc entre l'AS Douanes (3e, 41 pts) et Maranatha (9e, 34 pts). La dernière fois que les Douaniers ont perdu à domicile, c'était à la 26e journée lors de la réception de Koroki (0-1). Autres chiffres, sur leurs 5 derniers matches à domicile, ils n'ont pris que 8 points. Une situation qui fait un peu

désordre, surtout lorsqu'on connaît les ambitions des Douaniers.

Mais l'équipe en face, n'est plus un foudre de guerre. Maranatha n'a pris que 4 points sur les 15 lors de ses cinq dernières sorties. D'ailleurs, les Messagers ne gardent pas de bons souvenirs de leurs deux premiers déplacements à Lomé. Ils avaient pris 4-1 devant Agaza (4e journée) avant de céder de nouveau lors de la 24e journée devant les feux nourris des Militaires (6-2). De

surcroît, les Douaniers n'ont pas oublié la défaite (1-0) enregistrée à l'aller au cours de la 14e journée. Cette confrontation leur offre alors l'ultime occasion de remettre les pendules à l'heure.

Autres matches : Tchaoudjo A.C. (13e, 29 pts) reçoit Okiti de Badou (12e, 30 pts) ; Abou Ossé (15e, 27pts) joue Koroki (8e, 35 pts) ; Sara Sport (16e, 26 pts) accueille Kotoko (11e, 31 pts) ; AS Togo Port (10e, 31 pts) croise Semassi (7e, 35 pts).

FOOTBALL/

## CAF: la réforme qui arrange Hayatou

Alors que la CAF se réunit le mois prochain en congrès extraordinaire, une proposition de modification des règles d'accès à la présidence dresse les uns contre les autres pro et anti-Issa Hayatou.

" Tout candidat aux élections à la présidence de la CAF, outre les compétences nécessaires, devra être ou avoir été membre du comité exécutif de la CAF " : cette proposition de modification du règlement, portée notamment par la Fédération algérienne (FAF), sème la discorde à la Confédération africaine de football. Alors que l'instance dirigeante doit se réunir en congrès extraordinaire aux Seychelles, le 3 septembre prochain, les modalités d'accès à la présidence mettent en lumière les divisions, entre pro et anti-Hayatou. A 66 ans, le Camerounais, à la tête de la CAF depuis un quart de siècle, doit remettre son mandat en jeu en mars 2013 et n'entend pas abandonner son trône. Face à lui, l'Ivoirien Jacques Anouma, officiellement candidat au poste suprême, et une nouvelle génération de présidents de Fédération, au premier rang desquels Augustin Senghor (Sénégal), adversaire déclaré du texte en projet. " Ce serait un véritable recul ", déclare le président de la FSF au quotidien ivoirien Le Patriote.

S'il était adopté, le nouveau texte bannirait l'accès d'Anouma à la présidence de la CAF : membre du comité exécutif de la FIFA, l'ex-président de la FIF est membre de droit de celui de la CAF, mais n'y dispose pas du droit de vote. Pour postuler à la présidence de la CAF, il faudrait donc figurer parmi les 13 membres du comité exécutif

## Regroupement à Lomé à partir du 3 septembre

Les joueurs de l'équipe nationale du Togo sont attendus à Lomé à partir du 03 septembre en vue de la préparation du match aller comptant pour le dernier tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

" Tous les joueurs sont attendus à l'hôtel à partir du 3 septembre pour démarrer la préparation du match Gabon vs Togo du 8 septembre à Libreville ", a déclaré Gabriel Améyi, président de la Fédération togolaise de football, mardi, à l'issue d'une réunion du Bureau Exécutif.

Au cours de cette réunion, Gabriel Améyi a, entre autres sujets, fait le point des préparatifs avec les membres du BE. Une rencontre avec le nouveau ministre des Sports est prévue dans la semaine afin de solliciter plus de moyens de la part de l'Etat pour une bonne préparation de cette rencontre.

Le président de la FTF a, par ailleurs, insisté sur la mobilisation de tous les sportifs pour que ce déplacement soit couronné de succès. " Toutes les contributions seront les bienvenues ", a-t-il conclu.

## REPERES

## Syndicalisme, dialogue social... et journalistes

Radio-Lomé (RL), la première station de radiodiffusion au Togo en collaboration avec l'Union Générale des Syndicats Libres (UGSL) a formé des acteurs de la communication publique sur le dialogue social et le syndicalisme le lundi 13 août à Lomé.

Cet atelier qui se situe dans le cadre du 59e anniversaire de la radio a pour objectif d'instruire les participants sur les affaires syndicales et le dialogue social en vue de résoudre les différends qui peuvent surgir dans le cadre de leurs activités. Il a permis aux délégués d'appréhender l'utilité du dialogue social dans les entreprises pour éviter les crises sociales, de comprendre l'importance du choix des délégués syndicaux pour assurer la représentativité et enfin d'approfondir leurs connaissances en matière des règlements et conditions qui régissent le statut du fonctionnaire dans la fonction publique. Les séminaristes ont suivi entre autres des communications sur « Elections sociales, enjeux et perspective » et « Gestion de la carrière dans la fonction publique » présentées respectivement par le directeur général du Travail et des Lois sociales, président de la cellule nationale de la représentativité, Faustin Amoussou-Akouété et le directeur général de la Fonction publique, Awounon Comlan. Pour le représentant du ministre de la Communication, M. Alover Winfried le dialogue social est confronté à d'énormes problèmes, raison pour laquelle a été créé, le Conseil National de Dialogue Social (CNDS) représentatif de tous les acteurs. Il a pour rôle de prévenir les conflits de travail, de réfléchir sur la législation sociale et la gestion du monde de travail. Selon lui, le délégué du personnel doit œuvrer pour améliorer les conditions de vie et de travail du syndiqué. Le directeur général de la Radio-Lomé, Pitalounani Télou a fait savoir que la radio a été créée le 13 août 1953 et compte actuellement 250 agents qui contribuent à son fonctionnement. Il a salué leurs efforts et ceux des partenaires de la radio. Le secrétaire général de l'UGSL, Hlomodador Mathias, a remercié la radio pour l'initiative du séminaire. Il a souligné qu'une entreprise est performante qu'à travers la qualité de ses services et l'implication de tout le personnel. M. Hlomodador a invité les travailleurs des médias publics à se doter d'un cadre de dialogue pour l'harmonisation de leur secteur en vue de créer une société démocratique, respectueuse des droits fondamentaux.

## Face aux problèmes de chômage

Une centaine d'entrepreneurs en herbe ont été formés le samedi 11 août à Lomé, par l'ONG-Association de la Jeunesse pour l'Action Humanitaire (AJAH).

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture entrepreneuriale a permis d'instruire les participants sur l'entrepreneuriat à travers des thèmes comme: « Comment devenir un vrai entrepreneur? » et « Comment trouver un coût sur votre financement? ». Il ressort des communications qu'un entrepreneur est un créateur d'entreprise. Il doit être à l'écoute des attentes de l'entreprise ou de la société pour déceler les besoins et être capable de les satisfaire. L'entrepreneur doit également traduire une idée en un produit ou à un service susceptible d'être vendu. Il doit également être à même de conduire et d'orchestrer les projets, de mobiliser des équipes pluridisciplinaires et de coordonner toutes activités en réseau. Par ailleurs, les valeurs entrepreneuriales exige un sens de responsabilité, de créativité, d'autonomie, de leadership et de solidarité de même que les facteurs concourant à la création d'une activité depuis la conception jusqu'à la commercialisation. La formation a été assurée par l'AJAH, dirigée par Toumoye Maléki.

## Pour le développement des communes

Un projet de création de centres de ressources pour le développement local a été présenté le jeudi 9 août à Notsé, aux acteurs impliqués.

Initié par l'Union des Communes du Togo (UCT), ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée. Il a pour objectif d'informer sur la mise à disposition des acteurs locaux, des ressources documentaires pour l'information et la sensibilisation des populations à la base sur le développement des communes. Il permettra également d'augmenter et de renforcer les compétences des acteurs dans l'élaboration, la coordination, la gestion et l'évaluation des projets de développement.

Ces centres ont pour attributions d'appuyer les communes togolaises dans la recherche des partenaires et la gestion financière de façon autonome. Pour y parvenir l'UCT s'appuie sur les ONG Recherche Action pour le Développement Intégré (RADI), basée à Kpalimé et l'Agence Régionale de Coopération et de Développement de Champagne-Ardenne (ARCOD-CA) installée à Sokodé. Les activités de ces Centres seront aussi coordonnées dans la Région de la Kara par la cellule Université-Entreprise (CUE) et dans les Savanes par la Structure de Communication pour un Développement Durable (CDD). L'UCT basée à Lomé coordonne les activités de la région Maritime. Le directeur exécutif de l'ONG RADI, Konou Siméon a au nom de son institution témoigné sa gratitude à l'UCT et aux partenaires qui accompagnent ledit projet. Il a exhorté les acteurs locaux de développement à recourir à ces centres afin de bénéficier des appuis nécessaires.

## Quatre lutins remportent le million du Tasso

La finale du Tasso, le «Grand Prix de l'expression culturelle», n'a pas traîné à rendre son verdict samedi dernier dans la belle salle Agora Senghor de la Paroisse universitaire Saint Jean. Rien que la beauté de cette salle montre que l'Eglise Catholique est formée de véritables bâtisseurs.

Le camp de la victoire s'est vite dessiné dès la première partie du concours sur l'épreuve « libre expression ». La faute à quatre tout jeunes lutins venus d'Atakpamé et superbement nommés «Les Ambassadeurs de vie» qui ont su procurer au public la jouissance des arts de la scène et du spectacle. Et le jury, constitué de l'écrivain Kangni Alem, du plasticien Kossi Assou et du producteur d'artistes de la chanson, Malick Ayeva, leur a sans conteste attribué le million Cfa.

S'illustrant dans un genre aux confins du théâtre du développement et du sketch, les Ambassadeurs de vie ont livré un spectacle digne d'intérêt en parlant des thèmes relatifs aux droits et devoirs du citoyen, et à l'environnement. Et à chaque fois, sur le ton de l'impertinence, d'un humour tout autant mordant que corrosif, ils scalpent les idées reçues, déginglissent les conventions, rient de tout, même de la mort. Ils savent se moquer de tout : du citoyen lambda, qui pollue les rues, au président de la République qui piquerait dans les caisses de l'Etat ; tout le monde en prend pour son grade. Et pour leurs jeunes âges, ces amateurs savent faire tout ça avec un art prometteur d'occupation de la scène, le tout avec un jeu d'acteur qui nous fait découvrir des comédiens en herbe.

A quoi est due à la réussite de ces enfants -deux au cours primaire CE1 et CE2, les deux autres en 6ème, dont la seule fille ? Il faut peut-être aller chercher au niveau de la formation que procurent l'Association «Les Ambassadeurs de vie» et M. Gilbert Sena Hounzagli, le responsable de ces enfants.

Ils ont survolé cette finale à laquelle participaient également le groupe Milé de Lomé, le Griot de Pagouda, les Damtaré de Dapaong, Ticri de Sotouboua et l'orchestre Moglo Roméo de Tsévi.

L'orchestre Moglo Roméo de Tsévi, un groupe de musique, est arrivé deuxième ex-æquo. S'ils savent jouer à la musique, ils n'ont pas pu échapper aux clichés qui dominent le genre sur le plan national en ne sachant pas s'éloigner de son expression religieuse. Dans une compétition où la créativité et l'originalité sont recherchées, nul doute qu'ils ont été limités. La même remarque va au groupe Milé de Lomé qui s'est illustré dans le conte théâtralisé. Dans leur passage à la libre expression, le conte n'était pas mauvais, la mise en espace non plus, mais le groupe est facilement tombé dans le piège d'un genre devenu cliché : le conte théâtralisé. Ils auraient dû faire du conte tout simplement.

Quant au groupe Ticri, premier de la région centrale, ils ont porté la danse sur la scène. Un patchwork

des danses du pays ne dénote pas vraiment de l'originalité ni de créativité. Le Griot de Pagouda, champion de la région de la Kara, a fait de la musique traditionnelle mais rien que cela tandis que les Damtaré de Dapaong ont été assez très limites, justifiant très peu leur première de la Région de la Savane. Ces deux derniers groupes constituent l'illustration du retard culturel du Nord. D'une manière globale, cette première édition du Tasso, création de l'Association Filbleu et de la Coalition togolaise pour la diversité culturelle, a montré de belles choses et de très grandes leçons à tirer sur le plan de la culture au Togo.

Il y a de but à blanc cette fracture entre le Nord et le Sud en matière de culture, le Nord devant faire quelques efforts. La pauvreté spectacle des Damtaré est symbolique de cette situation, à du moins qu'il y ait eu un défaut pendant la sélection régionale. Mais on savait déjà que le Nord est très pauvre économiquement, l'indigence culturelle vient s'y agréger. L'un des deux facteurs ne va pas sans l'autre.

## 80% du budget pris en charge par l'Etat

En retour, le Sud n'est pas grandement en avance non plus mais il y a une certaine dynamique. Les organisateurs ont parlé du dynamisme culturel à Tsévié, 40 kms de Lomé, un futur vivier. L'Etat du Togo se doit de fournir les moyens

## Spectacle



idoines à sa politique culturelle pour développer les régions. Les jeunes ont envie aussi d'aller voir des spectacles, de faire autre chose que de se prendre la tête tout le temps. Des spectacles comme ceux-là avec des amateurs, on en redemande encore et encore. Ça persuade de casser les biens publics pendant les manifestations !

C'est à ce titre qu'il faut apprécier l'implication et le soutien de l'Etat togolais à cette première édition du Tasso. 80% du budget du Tasso a été assuré par l'Etat, une première depuis des années, voire des décennies. Un changement notable, preuve d'un changement des mentalités au niveau de l'Etat. La beauté du spectacle et la réussite de cette première édition est un signe encourageant en direction du ministère des Finances pour donner encore plus à la Culture. Tasso, «N'oublie pas en kabyè», à qui l'on n'avait pas prédit un meilleur destin,

est très prometteur. Car, ce Grand Prix de l'expression culturelle reste tout de même une véritable gageure. Vouloir créer l'émulation sur le plan des arts de la scène et du spectacle (théâtre, conte, slam, poésie, magie, cirque, acrobatie, jonglage, folklore, musique, chorégraphie, danse) dans un pays considéré comme un désert culturel par certaines organisations internationales, relevait du défi pour les organisateurs. Maintenant, nul doute que la barre mise si haut, par les premiers participants à cette première édition, obligera les autres à redoubler d'efforts aux prochaines éditions. C'est cela l'émulation artistique. Et on ne peut que remercier les organisateurs d'avoir eu cette idée. Comment naissent les artistes et le terreau culturel autrement que par les événements de cette envergure ?

## Rencontre littéraire

## Edem Awumey au bas mot

C'est tout comme une tradition qui s'instaure : quand un écrivain togolais vivant à l'étranger est de passage au pays natal, il rend visite à **Escapes des écritures**, association de jeunes écrivains togolais résidant à Lomé. Ils veulent en savoir et apprendre de l'expérience des écrivains togolais célèbres à l'étranger.

Après Théo Ananissou le mois dernier, écrivain vivant en Allemagne, c'est donc le tour d'Edem Awumey. Résident au Québec, ce dernier est auteur de trois romans et a remporté le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire dès sa première geste, *Port-Mélo* (Gallimard). Après, il a fait paraître *Les pieds sales* (Editions du Seuil), finaliste du Goncourt 2010, et en 2011, peut-être son plus important roman, *Rose déluge* (Boréal, 216 pages), roman d'exil et d'errance qui se déroule entre Lomé et Hull et qui rêve de La Nouvelle-Orléans.

C'est justement sur le thème de l'écriture-exil-identité qu'intervient Edem Awumey lors de son passage mercredi dernier à Escapes des écritures qui a lieu l'Espace Filbleu. Car en termes d'exil, dans l'imaginaire, Edem Awumey en connaît un brin. Lui qui n'a découvert



le Togo ou l'Afrique qu'à son arrivée à Paris, a écrit *Port-Mélo*, fruit de ses souffrances des années de soubresauts démocratiques. Ayant découvert quelque peu le racisme en France, il se réfugie au Québec et écrit *Les Pieds sales*, une histoire sur le racisme ordinaire dans les quartiers périphériques de Paris. Et au Québec, il écrit *Rose déluge*, cette ballade entre la Louisiane, pays où étaient exportés les esclaves noirs, et Lomé.

Crise identitaire, confrontation avec le passé, qu'est-ce qu'Edem Awumey dans toutes ces contingences, lui qui a acquis la

nationalité canadienne ? Comme disent certains prosaïquement : «*au fond de toi-même qui es-tu réellement ? Te sens-tu Togolais ou Canadien ou Québécois ?* ». Questionnement identitaire que Edem balaie d'un revers de la main : je suis en devenir, une identité n'est pas construite une bonne fois pour toute, déclare-t-il.

A cette allure, l'homme qui vient du froid, ne peut que prendre ses distances avec Kossi Efoui, l'auteur togolais qui se revendique l'étiquette d'écrivain-monde et qui pense que la littérature africaine n'existe pas. Mieux, il faut foutre la paix à l'Afrique avec la littérature africaine.

C'est une confirmation. Edem Awumey, qu'on a voulu identifier à Kossi Efoui sur le plan de l'écriture, s'est échappé et joue désormais sa propre et belle partition. Dans ces auteurs multiples, on ne trouve même pas trace de Kossi Efoui. Bon débarras peut-être.

Jean sombre et chemise manche longue retroussées au poignet, lunettes, cheveux évanescents, Edem Awumey porte le physique de Sami Tchak. Quand on le voit, la première impression est : ce n'est tout de même pas lui qui a écrit tous ses livres ! Eh oui, l'intelligence....

## Commerce informel

## Les revendeuses ambulantes de pain gagnent peu

Depuis la prolifération des boulangeries, de nombreuses femmes se lancent dans la vente de pain à travers les quartiers de la ville de Lomé. En circulant toute la journée, elles gagnent tout juste de quoi nourrir leurs familles.

## Etonam Sossou

«La vendeuse du pain est là!», c'est avec ces cris que, chaque matin, maman Bossi, une quadragénaire réveille ses clients dans le quartier Adidogomé. A 6 h du matin, elle fait déjà le porte à porte pour vendre son pain. Attrayante, souriante, elle ne tient pas compte des reproches. «Des fois, les clients se fâchent contre moi disant que je déränge leur sommeil mais j'essaye de les calmer et je positive tout. J'habite le quartier Djidjilé, je commence

d'abord par les maisons avant de passer dans les services», déclare-t-elle.

Comme elle, de nombreuses femmes circulent matin et soir depuis plus de deux ans dans les quartiers pour vendre du pain. Elles remplacent ainsi les boulangeries qui ne sont pas à proximité de toutes les maisons. Tout le monde ne peut pas accéder aux boulangeries créées et concentrées au centre ville. Quelques expatriés sont venus ranimer le secteur longtemps resté entre les mains des boulangeries artisanales. Mais

avec la relance des activités économiques, ce secteur intéresse actuellement plusieurs opérateurs économiques. En l'espace de trois ans, des boulangeries se sont implantées et produisent en grande quantité. Chaque matin, de nombreuses revendeuses les prennent d'assaut.

## Des femmes dynamiques

Avec le retour des grandes boulangeries, la consommation reprend et très vite, les femmes se sont imposées comme interface des boulangers qui se disputent leurs



services pour vendre dans tous les recoins de la ville. Un circuit de crédit a été mis sur pied. «Nous travaillons avec une dizaine des

femmes qui prennent le pain à crédit et versent l'argent le soir» témoigne le gérant de la Boulangerie "Shalom". Les femmes prennent à

crédit le pain au prix de 75 Fcfa et revendent à 100 Fcfa. «Je prends souvent 50 pains chez le fournisseur mais j'écoule difficilement 30», déclare une vendeuse. Le quartier administratif et le grand marché d'Adawlato reste le principal débouché de ces vendeuses. «Chez certains clients, je dépose le soir et je repasse le matin pour récupérer l'argent» explique Mimi qui a rejoint les autres femmes depuis cinq mois.

Le seul leitmotiv de ces femmes est de nourrir leurs familles et scolariser les enfants. Souvent, les maris ont un emploi précaire. Mais ce travail qui demande de sillonner ainsi toute la journée et parfois la nuit ne rapporte pas grand-chose. «Je me retrouve de fois avec 2000Fcfa ou 2500Fcfa comme marge bénéficiaire. Cela ne représente rien par rapport aux tours que nous faisons tous les jours», se désolé Bossi.

## Santé/L'allaitement maternel exclusif

## Certaines mamans encore réticentes

Ne donner aux nourrissons de moins de six mois rien que le lait maternel paraît comme une recommandation sanitaire difficile à appliquer pour de nombreuses femmes. Les mères estiment qu'on oublie trop souvent leurs contraintes et conditions de vie...

Ce matin d'août, Daniel est collé à la tétine de son biberon. Porté par sa tante maternelle, ce bébé de cinq mois boit allégrement son lait artificiel. Tatiana, sa mère a pourtant reçu le conseil de ne le nourrir qu'au lait maternel durant ses six premiers mois. Mais cette femme qui est obligée d'aller chaque jour au travail et qui laisse la garde de son bébé à sa tante, n'a pas de choix. «Depuis toujours, en plus du lait maternel, nos mamans ne nous ont jamais privé d'eau. Pourquoi le ferai-je à mon bébé?», demande-t-elle. Comme Tatiana, de très nombreuses femmes ne peuvent pas uniquement donner le sein à leur enfant, comme l'Oms et l'Unicef le leur recommandent depuis maintenant près de 15 ans. Pour l'Oms, la non stérilisation des biberons, l'utilisation d'une eau impropre lors de la préparation de ces aliments provoquent souvent des maladies d'origine hydrique chez les nourrissons.

## Des avantages certains

«Le lait maternel renforce l'immunité des enfants», rappelle l'Oms. L'Unicef insiste, lui, sur les effets bénéfiques que ce lait a sur les nouveaux nés. «Ils sont vigoureux et souffrent peu de la malnutrition», affirme-t-il. Bien qu'on répète régulièrement aux femmes que le lait maternel contient tous les éléments nutritifs qui protègent l'enfant contre les infections et maladies telles que la diarrhée, la pneumonie, le message passe toujours facilement. «Je mène un grand combat pour ma fille de deux mois, car ma femme et ma belle mère ne veulent rien savoir de l'allaitement exclusif», témoigne Henri, un père de famille. L'attitude des mères est souvent due à des raisons culturelles. La plupart d'entre elles restent très attachées, à la tradition transmise par leurs mères et grand-mères. Elles se réfèrent à leurs ancêtres qui ont



toujours donné l'eau aux bébés. «De toute manière, pendant son bain l'enfant avale des gorgées d'eau», fait observer avec ironie Judith

## Des précautions d'hygiène nécessaires

De nombreuses mères estiment que l'Oms ne prend pas en compte leurs contraintes et conditions de vie. En Afrique où il fait habituellement très chaud durant une bonne partie de l'année, elles se sentent obligées de donner de l'eau à leurs bébés pour éteindre leur soif. «Je ne peux pas priver mon bébé d'eau sous une telle chaleur!», s'exclame une

habitante. Ce à quoi répond le Dr Jean Anoumou, pédiatre, qui explique que le lait maternel contient 90% d'eau et que si l'enfant est allaité normalement, il ne peut être déshydraté en période de forte chaleur.

Chef de service dans une entreprise publique, Nolia soulève un autre problème que rencontrent certaines femmes. Parlant d'elle-même, elle dit ne pas avoir assez de lait en elle pour nourrir au sein son bébé. Elle recourt forcément au biberon. Pour les femmes qui exercent une profession, si le Code du travail prévoit un congé de maternité (un mois et demi), il est difficile de nourrir à heures fixes son bébé les jours ouvrables. Généralement, il est gardé par un membre de la famille qui le nourrit au biberon. Chantal qui affirme bien nettoyer ses biberons, avoue se passer de la recommandation de l'Oms: «Cette mesure vaut, dit-elle, pour les mamans qui sont malpropres».



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1126 DE LOTO BENZ DU 15 AOÛT 2012

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 22 Août 2012, porte le numéro 1127.

Mercredi dernier, la chance a sourit à de nombreux parieurs de la LONATO basés à LOME. En effet, sept gros lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un super gros lot de 2.750.000F CFA ont été répertoriés respectivement auprès des opérateurs 3161, 7222, 8000, 6102, 3315, 3730 et 7825.

A l'intérieur du pays plusieurs villes se sont démarquées par les lots qui y ont été gagnés. Il s'agit de KPALIME, BADOU, ANIE et TABLIGBO où nous avons recensé trois lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

La Tranche Commune Entente 2012, continue à faire des heureux gagnants. En effet, un heureux parieur de LOME a eu la chance de gratter un ticker gagnant portant les trois jarres. cela lui permet donc de prendre part au grand tirage qui aura lieu le vendredi 24 août 2012, à Cotonou au Bénin. Au cours de ce tirage, il pourra remporter un lot compris entre 1.000.000 F CFA et 8.000.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

A la LONATO, TOUT LE MONDE GAGNE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1127 de LOTO BENZ du mercredi 22 AOÛT 2012

Numéro de base

25

80

08

52

20